

Avis de constitution

SOCIETE « ONYX DISPLAY AFRICA »

Siège Abidjan, Bingerville carrefour Adama, Lot
148, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ONYX DISPLAY AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Services informatiques
- Intégrateur de solutions informatiques
- Administration réseaux informatiques
- Logiciels
- Matériels informatiques
- Livraison de tout type d'articles
- Import-export
- Acquisition, Location et vente de tous biens meubles et immeubles,
- Opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville carrefour Adama, Lot 148, Ilot 10

Dirigeant(s) M HONGO KOUADIO RICHMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04545 du 22/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25017/GTCA/RC/2025 du 22/04/2025

